

# Concours des maisons fleuries

*Bulletin d'inscription 2018*  
à remettre en mairie avant le :

Nom : ..... Prénom : .....  
.....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Tel : ..... Portable : .....

La catégorie des maisons fleuries se divise en 2 sous catégories :

catégorie : maisons fleuries

catégorie : fermes, commerces, gîtes.

( x cochez votre option )

**Seuls les éléments de fleurissement visibles depuis la voie publique seront pris en compte.**

Le règlement du concours des maisons fleuries est disponible sur le site de la commune.